



Le jeudi 21 février 2022

Re: Calendrier scolaire 2022-2023 et 2023-24

Aux membres du Conseil d'administration du CSF

Les parents de l'école Au-cœur-de-l'île ont voté en majorité de la façon suivante:

- Année 2022-23 : OPTION 4 - Deux semaines de congé du 27 mars au 10 avril; retour à l'école le 11 avril (cela correspond aux dates du SD71). Ajout de 8 minutes d'enseignement par jour requis (congé modifié). Cette option a reçu 56% des votes exprimés.
- Année 2023-24 : OPTION 2 - Deux semaines de congé du 18 au 29 mars 2024 (cela correspond aux dates du SD71). Ajout de 8 minutes d'enseignement par jour requis (congé modifié). Cette option a reçu 81% des votes exprimés.

Les résultats détaillés sont copiés ci-dessous pour votre information.

Nous recommandons donc aux membres du conseil d'administration du CSF d'adopter ces dates de vacances à notre école pour le calendrier scolaire 2022-23 et 2023-24.

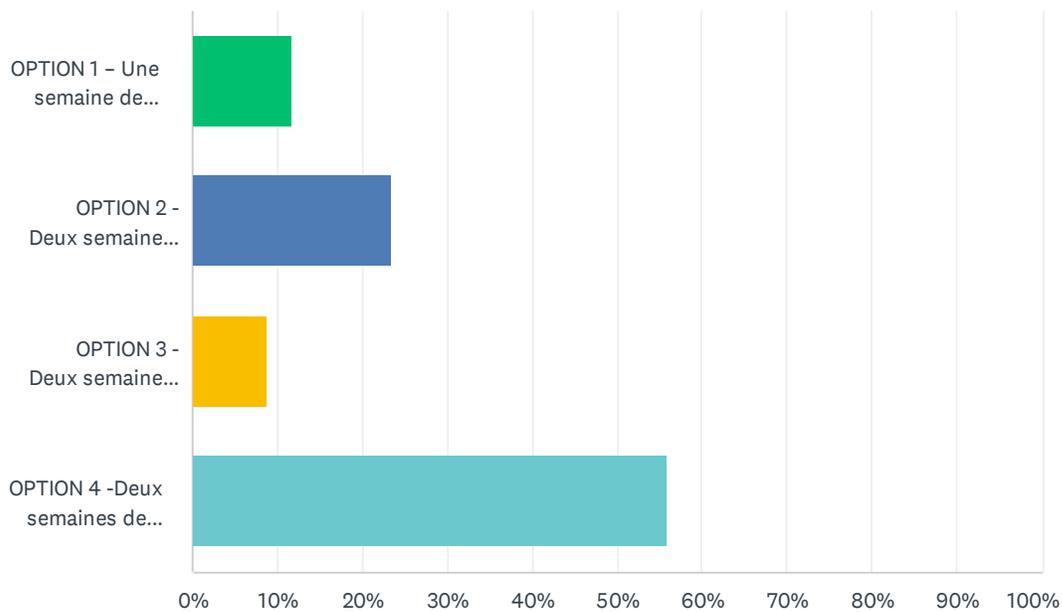
Cordialement,

Thierry Chicoine  
Président de l'APÉ de l'École Au-cœur-de-l'île  
566 Linshart Rd, Comox

[aucoeurdelileape@gmail.com](mailto:aucoeurdelileape@gmail.com)

## Q1 Pour 2022-2023: choisissez l'option qui vous convient.

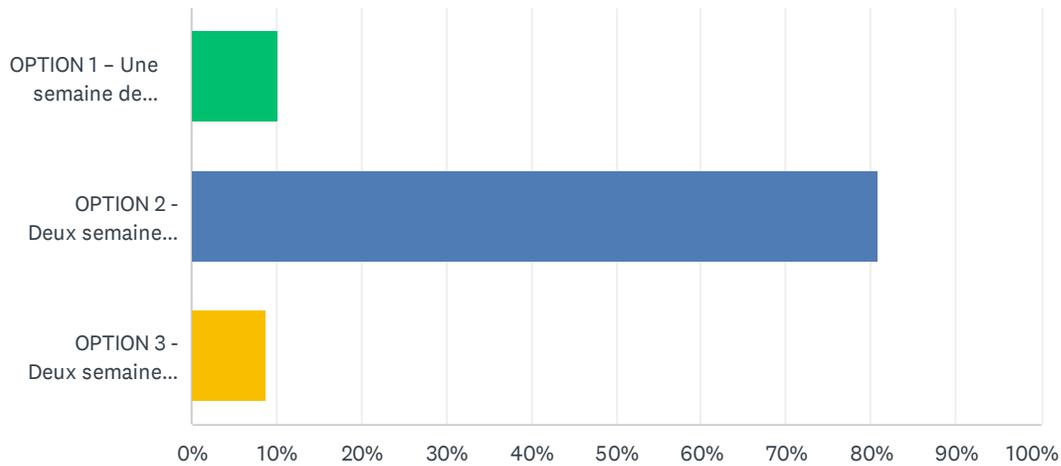
Answered: 68 Skipped: 0



ANSWER CHOICES	RESPONSES	
OPTION 1 – Une semaine de congé du 20 au 24 mars 2023Aucune minute additionnelle d'enseignement n'est requise.	11.76%	8
OPTION 2 - Deux semaines de congé du 13 au 24 mars 2023 (cela ne correspond pas aux dates du SD71).Ajout de 8 minutes d'enseignement par jour requis (congé modifié).	23.53%	16
OPTION 3 - Deux semaines de congé réparties ainsi:-> une première semaine de congé en mars 2023 (une des semaines de l'option 2)-> une deuxième semaine de congé répartie de la façon suivante : 4 jours en novembre (7-8-9-10) reliés au congé du Jour du Souvenir (11 novembre) et 1 jour (21 février) relié au congé de la Famille (20 février).Ajout de 8 minutes d'enseignement par jour requis (congé modifié)	8.82%	6
OPTION 4 -Deux semaines de congé du 27 mars au 10 avril; retour à l'école le 11 avril (cela correspond aux dates du SD71).Ajout de 8 minutes d'enseignement par jour requis (congé modifié).	55.88%	38
TOTAL		68

## Q2 Pour 2023-24: choisissez l'option qui vous convient.

Answered: 68 Skipped: 0



ANSWER CHOICES	RESPONSES	
OPTION 1 – Une semaine de congé du 25 au 29 mars 2024Aucune minute additionnelle d'enseignement n'est requise.	10.29%	7
OPTION 2 - Deux semaines de congé du 18 au 29 mars 2024 (cela correspond aux dates du SD71)Ajout de 8 minutes d'enseignement par jour requis (congé modifié).	80.88%	55
OPTION 3 - Deux semaines de congé réparties ainsi: Ajout de 8 minutes d'enseignement par jour requis (congé modifié) --> une première semaine de congé en mars 2024 (une des semaines de l'option 2)--> une deuxième semaine de congé répartie de la façon suivante : 4 jours en novembre (14-15-16-17) reliés au congé du Jour du Souvenir (11 novembre) et 1 jour (20 février) relié au congé de la Famille (19 février).	8.82%	6
<b>TOTAL</b>		<b>68</b>